

## w.c.s. - Development #24342

### stocker les valeurs du geocodage inverse d'une carte

07 juin 2018 10:27 - Serghei Mihai

|                        |         |                      |              |
|------------------------|---------|----------------------|--------------|
| <b>Statut:</b>         | Nouveau | <b>Début:</b>        | 07 juin 2018 |
| <b>Priorité:</b>       | Normal  | <b>Echéance:</b>     |              |
| <b>Assigné à:</b>      |         | <b>% réalisé:</b>    | 0%           |
| <b>Catégorie:</b>      |         | <b>Temps estimé:</b> | 0:00 heure   |
| <b>Version cible:</b>  |         | <b>Planning:</b>     |              |
| <b>Patch proposed:</b> | Non     |                      |              |

#### Description

La seule façon aujourd'hui de stocker le résultat d'un appel au géocodage inverse suite au clic sur une carte est de pré-remplir des champs supplémentaires: numéro, voie, commune, etc.

Ces champs étant pré-remplis, rien ne garantit que l'utilisateur ne les a pas modifiés.

Ça peut être utile qu'en plus des coordonnées du point sélectionné sur la carte, le formulaire stocke la réponse du géocodage inverse. Cela permettrait d'exploiter l'info par la suite dans le formulaire.

Par exemple: dans un formulaire je traite les demandes uniquement de Paris. Dans le champ "carte" je sélectionne Bruxelles, mais ensuite je modifie le champ "Ville" pré-rempli avec le nom de la commune (Bruxelles) en Paris.

Le formulaire ne devrait pas me laisser passer à la page suivante (condition de sortie) car j'ai pointé sur la carte (ou géolocalisé) Bruxelles et non Paris.

#### Historique

##### #1 - 07 juin 2018 10:44 - Frédéric Péters

Il faut décider ce qui fait référence, le point sur la carte ou l'adresse, là ça me semble vouloir un mélange bizarre.

##### #2 - 07 juin 2018 11:04 - Serghei Mihai

Ce que compte c'est le point: il doit être sur le territoire d'une commune. On ignore l'adresse.

##### #3 - 07 juin 2018 11:22 - Thomas Noël

Serghei Mihai a écrit :

Ce que compte c'est le point: il doit être sur le territoire d'une commune. On ignore l'adresse.

C'est pas simple, parce que la personne a cliqué sur un point, on lui affiche une adresse (champs avec du prefill sur le geocodage), elle se rend compte que non en fait c'est la ville juste à côté, elle modifie l'adresse, mais pas le point sur la carte qui n'était qu'une aide de départ, une aide à la saisie... Et donc c'est l'adresse qui compte vraiment, et pas le point.